



Compte-rendu de la réunion du groupe de préfiguration d'une mission régionale d'observation de la biomasse

16 avril 2009

Présents : voir liste en annexe

I. Tour de table

En préambule à la réunion est organisé un tour de table où chaque participant exprime à la fois ses centres d'intérêt et domaines de compétences, mais surtout ses attentes par rapport à la mission d'observation.

Pascal BIRONNEAU (CRMA) :

Intéressé par une évaluation du gisement des sous-produits des entreprises artisanales, et par les différentes possibilités de valorisation de ces sous-produits organiques

Bernard PERRON (DRAAF) :

La biomasse constitue un enjeu important dans les engagements du Grenelle, il est nécessaire d'assurer un suivi des gisements régionaux

Laurent FICHET (CG 79) :

Mieux évaluer le potentiel énergétique de la biomasse, notamment dans le cadre du programme bois-énergie

Frédérique LEROUX (CG 16) :

Demande une meilleure caractérisation du gisement mobilisable

Michel HORTOLAN (CESR) :

Souligne l'importance de la biomasse par rapport au Plan-Climat.

Le CESR a engagé un travail avec d'autres régions européennes sur le développement des énergies marines renouvelables.

Jean-Luc FORT (CRA) :

Un intérêt marqué pour la valorisation de la biomasse d'origine agricole. En attente de méthodes d'évaluation des gisements prenant mieux en compte les réalités de terrain.

Arnaud EHRLACHER (ATIPA) :

Intéressé par le développement des cultures dédiées à la valorisation énergétique

Joan FREY (Pôle Eco-Industries) :

Besoin de suivre la valorisation de la biomasse régionale par rapport aux objectifs fixés.
Mieux détecter les gisements susceptibles d'alimenter de nouvelles formes de valorisation.

Anne TURLAN (SGAR) :

Intérêt pour connaître le gisement de biomasse, pour motiver les avis du Préfet de région sur les projets de valorisation énergétique

Brigitte BERJAUD (DRIRE) :

Ne souhaite pas la création d'un nouvel observatoire. A intégrer dans la mission « OREGES » ?

Philippe MAURIAC (DRIRE) :

Un besoin de connaître les gisements pour valider les plans d'approvisionnement des projets relevant des appels d'offres Fonds Chaleur et CRE 3.

Frankie ANGEBAULT (ADEME) :

Besoin de données concrètes et plus précises.
Mieux évaluer les ressources et les besoins.

Denis RENOUX (CRER) :

Intéressé pour connaître la mobilisation actuelle de la ressource et le potentiel de développement des installations de chauffage au bois, ainsi que les relations interrégionales en la matière

Chantal RENOUARD (CDA 86) :

Intérêt par rapport à la poursuite du travail engagé avec le CRPF sur le bois-énergie

Pierre GUILLON et Jean-Claude BRUNEAU (Futurobois) :

Un grand intérêt pour la biomasse, notamment d'origine forestière et des entreprises du bois. Réalise régulièrement des études de gisement régional sur les connexes de bois, travail avec la CAPEB et la CRMA engagé sur ces sujets.

François BOURON (FRCUMA) :

Travail sur la plaquette bocagère et les filières courtes, ainsi que sur les agro-carburants

Chrystelle CERVONI et Sylvain BELLOT (CG 17) :

Besoin de meilleures informations sur les gisements de biomasse.

Jean-Marc DEMENE (CRPF) :

Un centre d'intérêt : le bois-énergie.

Souligne l'importance de la connaissance de la biomasse disponible, et de l'approche locale, les études nationales se révélant souvent insuffisamment précises.

Anime la démarche Qualiflam' Bois, pour une amélioration de la qualité des produits mis sur le marché régional.

Lionel POITEVIN (ADEME) :

Importance de la biomasse dans le développement des EnR.

Mieux connaître le gisement mobilisable, et ses conditions de mobilisation.

François GASTAL (INRA) :

Possède un certain nombre de données sur la biomasse d'origine agricole

II. Introduction

Marie LEGRAND, présidente de l'AREC, rappelle le contexte qui a favorisé l'émergence de la mission d'observation régionale de la biomasse :

- l'expression d'une demande des professionnels du bois quant à un besoin de disposer de données fiables sur le gisement réellement mobilisable ;
- la nécessité de posséder des données locales afin de mieux suivre la biomasse valorisée au regard des objectifs régionaux définis ;
- l'importance d'anticiper les besoins à venir et les potentiels de développement ;
- la contribution de la biomasse au développement efficace des énergies renouvelables, en cohérence avec les objectifs européens et nationaux.

L'AREC a souhaité se positionner sur cette mission car la biomasse est un sujet qui est au cœur de ses métiers, au travers de deux missions d'observation existantes, sur l'énergie et les gaz à effet de serre (OREGES) d'une part, et sur les déchets d'autre part, d'où un accès facilité à des données sur certains gisements.

Par son partenariat privilégié avec l'ADEME et la Région, l'AREC a également une bonne connaissance des données sur le parc d'installations de chaufferies et méthanisation financées par le FREE, donc d'une part importante des usages de la biomasse.

Pour cette mission d'observation régionale de la biomasse, l'AREC est financée par les fonds FEDER à hauteur de 70 000 €, et par l'ADEME (sur ses fonds propres) pour 30 000 €.

Les personnes présentes au sein du comité de préfiguration de la mission, et à travers elles leurs structures, ont été invitées aussi bien pour leur grande capacité d'expertise dans le domaine que pour leur possibilité à alimenter la mission d'observation par la fourniture de données en leur possession.

III. Les enjeux

Voir le diaporama en annexe

Après l'évocation de l'ordre du jour sont présentés les enjeux que constitue une meilleure connaissance des gisements de biomasse valorisable au regard des objectifs européens, nationaux et régionaux qui ont été fixés.

Emmanuel Bejanin présente l'intérêt de disposer de données locales en s'appuyant sur l'exemple de la filière bois-énergie et du bois déchiqueté, et montre qu'il est indispensable de suivre l'évolution de ces données en dynamique, une photographie à l'instant t demeurant insuffisant.

Même s'il est en accord avec le raisonnement, **Jean-Marc Demené** indique cependant qu'il convient aussi de suivre ce qui se passe dans les régions voisines. En exemple, il cite les conséquences de la tempête « Klaus » qui va vraisemblablement occasionner une arrivée massive du bois des Landes sur le marché régional, avec un impact non négligeable. D'autre part, il souligne qu'il peut être plus rationnel pour certaines chaufferies de s'approvisionner sur des installations implantées en bordure de région, plutôt que sur d'autres installées à l'autre extrémité du Poitou-Charentes.

Marie Legrand précise que la région Limousin a développé un plan d'utilisation de la biomasse forestière, et qu'il faut donc s'intéresser à ce qui se passe dans les autres régions.

Jean-François Louineau propose un principe de partenariat avec les fournisseurs de données des autres régions, notamment limitrophes, voire avec des observatoires travaillant dans ce domaine quand ils existent.

IV. La délimitation du champ de travail et des partenariats

Voir le diaporama en annexe

Lors de cette partie sont rappelées les définitions des différents gisements de biomasse (biomasse disponible, mobilisable, déjà mobilisé, supplémentaire mobilisable) et évoquées les contraintes qui pèsent sur ces gisements.

En fait, ces définitions renvoient à une notion de « biomasse résiduelle » et ne comprend pas la biomasse cultivée (cultures dédiées) qui entre cependant dans le champ d'intervention de la mission d'observation. Il conviendra de la réintégrer dans le schéma.

Pour **Jean-Marc Demené**, la biomasse résiduelle, dans le domaine de la forêt, correspondrait à l'accroissement biologique auquel serait soustrait le prélèvement annuel. Grâce à l'IFN, entre autres, on connaît assez bien l'accroissement et le prélèvement. La difficulté réside plutôt dans l'évaluation de ce qui reste mobilisable dans la biomasse résiduelle, sachant qu'on doit être dans un rapport de 1 à 20 entre ce qui est mobilisé et ce qui est mobilisable. Mais il convient de faire attention aux conflits d'usage, ce qui reste mobilisable ne l'est pas uniquement pour l'énergie ! L'accroissement non exploité peut aussi être du bois d'œuvre, ou du bois d'industrie.

Denis Savetier expose ensuite les sources de données qui sont identifiées.

François Bouron indique que la FRCA et ARVALIS mènent actuellement une étude sur la ressource en paille mobilisable en Poitou-Charentes.

La présentation du champ d'intervention de la mission entraîne quelques débats : il est acté qu'il sera question de « fraction organique », et que ce champ d'intervention couvrira aussi bien les aspects valorisation énergétique que valorisation « matière », afin d'avoir une vision globale de la problématique et anticiper les potentiels conflits d'usage. Par contre, la biomasse à usage alimentaire demeure hors du champ de la mission présente.

Cette position est confirmée par quelques acteurs présents :

- **Joan Frey** estime que la biomasse à usage d'agro-carburants doit être prise en compte ;
- **Jean-Luc Fort** s'interroge sur la valorisation potentielle des couvertures hivernales des sols ;
- Dans le secteur de la forêt et des entreprises du bois, il existe une concurrence d'usage entre la filière papetière, la filière de valorisation en litière pour animaux, la filière de paillage de massifs et la filière énergétique, pour ne citer que celles-ci ;
- **Jean-Marc Demené** indique que le bois « sortie de scierie » (50% environ du bois d'œuvre entrant) sont des connexes, donc de la biomasse résiduelle, selon **Jean-Claude Bruneau**) est beaucoup moins cher que le bois issu directement de la forêt, ce qui peut expliquer les difficultés de faire décoller la plaquette forestière ;
- La tempête Klaus risque d'avoir des impacts non négligeables sur le marché régional du fait du faible coût de la ressource disponible (16€ / tonne départ Landes) et de la mobilisation des coopératives forestières sur cette ressource au détriment du gisement régional ;
- **Lionel Poitevin** souhaite que soit évalué la biomasse énergétique ou matière en intégrant les usages compétitifs ;
- Pour **Laurent Fichet**, le cycle du carbone doit conduire à envisager les usages de bois d'œuvre avant les usages énergétiques ; il faut maximiser la biomasse pour le bois d'œuvre, mais il y aura toujours des déchets de bois (**Jean-Marc Demené**).

En complément de ces considérations sur le champ d'intervention de la mission d'observation, **Michel Hortolan** indique qu'il faut tenir compte de la valeur écologique patrimoniale de la biomasse en plus des débouchés économiques. On doit mesurer l'état de conservation de la ressource, le croiser avec des données environnementales, le confronter avec la politique de la trame verte et évaluer comment cela s'intègre dans l'approche économique.

Sur les définitions par secteur et les partenaires à associer, les remarques et modifications ont été directement intégrées, sauf oubli, dans le diaporama de présentation.

Michel Hortolan demande à ce que Poitou-Charentes Nature soit associé au comité de préfiguration.

V. Quelles priorités dans les travaux de la mission d'observation ?

Les acteurs présents autour de la table sont ensuite sollicités pour donner leur avis sur les travaux qui, selon eux, pourraient s'avérer prioritaires pour la mission régionale d'observation de la biomasse.

Après des échanges riches, deux grandes tendances se dessinent :

- 1) *Un besoin d'approfondissement des connaissances sur les gisements mobilisables de bois en vue d'une valorisation énergétique*

Karine Lambert exprime ce besoin par rapport à l'appel à projet régional sur le bois énergie et les circuits courts, **Jean-François Louineau** précise qu'il faut inclure une veille sur les conséquences de la tempête Klaus sur le marché régional, et que des travaux de mobilisation du bois sont en cours au travers des Plans de Développement de Massifs Forestiers.

Pour **Jean-Marc Demené**, il faut aider le bois à sortir des forêts, peut-être en conditionnant les aides aux chaufferies à bois déchiqueté à l'utilisation d'une proportion de bois local. Cependant, il ne faut pas se focaliser sur la provenance du bois (le pétrole viendra toujours de plus loin !), et favoriser le développement de la filière par l'implantation de chaudières.

Jean-Claude Bruneau abonde dans ce sens, mais souhaite qu'on aille plus loin en prenant aussi en compte les alternatives au bois énergie, comme les taillis à courtes rotations (exemple du miscanthus en Bourgogne). **Sylvain Bellot** le rejoint sur la culture du saule.

Pascal Bironneau souhaite que le gisement de déchets de bois des entreprises artisanales puisse être pris en compte dans ce cadre, mais selon **Jean-Claude Bruneau**, on risque de se retrouver en présence majoritaire de déchets de panneaux de particules, avec des problèmes sanitaires liés à leur combustion.

- 2) *Une approche spécifique sur les résidus de culture et de l'industrie agro-alimentaire*

Anne Turlan exprime le besoin d'éléments sur les résidus de cultures, notamment sur les pailles. **Chantal Renouard** souhaite un travail sur les gisements disponibles pour la méthanisation, notamment au sein des déchets alimentaires gérés par les collectivités. Pour **Joan Frey**, les connaissances actuelles des gisements de déchets et de sous-produits de l'industrie agro-alimentaire sont insuffisantes. **Lionel Poitevin** approuve : une des priorités de l'ADEME est la connaissance des déchets de l'agro-alimentaire, en vue de projets territoriaux de valorisation par méthanisation, conjointement avec les déchets organiques municipaux. **Michel Hortolan** pense qu'il existe un potentiel de valorisation à étudier dans les algues.

Parallèlement à ces interventions, deux thématiques transversales émergent : la valeur patrimoniale de la biomasse (et l'effet du changement climatique sur cette valeur), et la notion de gestion de conflits d'usages.

Marie Legrand propose que ces deux sujets soient traités avec l'appui d'un conseil scientifique.

VI. Les modalités d'organisation

Compte tenu des expressions recensées lors de la priorisation des thèmes d'étude de la mission d'observation, il est décidé de poursuivre les travaux du comité de préfiguration en deux groupes de travail :

- 1) Bois et déchets de bois
- 2) résidus de cultures et de l'agro-alimentaire

Ces deux groupes de travail ne se réuniront pas en même temps étant donné que certains membres du comité de préfiguration sont intéressés par les deux approches.

A la suite de ces deux réunions de travail sera organisée une séance plénière afin de permettre un retour vers l'ensemble des membres du comité.

La mise en place d'une charte de fonctionnement du comité de préfiguration n'a pas été retenue, les différents acteurs présents ne la jugeant pas nécessaire.

il est précisé que cette mission de préfiguration d'une observation régionale de la biomasse est bien prévue et financée sur 18 mois, mais qu'elle peut être amenée à se poursuivre au-delà de cette durée, suivant l'intérêt qui trouveront les acteurs régionaux.

Propositions de dates de réunions :

- Groupe « Bois et déchets de bois » : jeudi 11 juin de 14h à 17h
- Groupe « résidus de cultures et de l'agro-alimentaire » : jeudi 18 juin de 14h à 17h

Lors de ces réunions, il sera discuté de l'opportunité de rapporter les travaux au comité de préfiguration, ou d'approfondir les études en cours.

Chaque structure devra se positionner sur la participation à l'un (ou aux deux) groupes de travail.

VII. L'étude sur l'approvisionnement régional en bois déchiqueté

La réunion se conclut par cette présentation.

Les diapos de présentation et l'étude sont jointes à ce présent compte-rendu.